

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En	Qui ont pris
au CA	exercice	part à la
		DELIBERATION

92 92 71

PRESENTS 55
POUVOIRS Suppléants 2
POUVOIRS Titulaires 14
ABSENTS 21

Vote Pour : 69
Vote Contre : 0
Abstention : 2

Date de la Convocation

26 MARS 2024

Date d’Affichage

26 MARS 2024

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 8 AVRIL 2024

L’an deux mille vingt-quatre, le lundi huit avril à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d’agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Bertrand BOUYSSIE, Richard BRUNEAU, Alain CAUDERAN, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Christian DULIEU, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Serge GARRIGUES, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Patrick LAGASSE, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Didier SALANDIN, Paul SALVADOR, Alain SORIANO, Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNE, Pierre TRANIER, François VERGNES

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Christophe GOURMANEL à Marie-Pierre HULOT, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Ann BARNES à Isabelle FOUROUX-CADENE, Jacques BROS à Ludovic RAU, Jean-Claude BOURGEADE à Bernard MIRAMOND, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Claire FITA à Blaise AZNAR, Muriel GEFFRIER à Nicolas GERAUD, Marie GRANEL à Michel MALGOUYRES, Christelle HARDY à Dominique HIRISSOU, Christian LONQUEU à Pierre TRANIER, Max MOULIS à Maryse GRIMARD, Eric PILUDU à Laurent SQUASSINA, Gilles TURLAN à Olivier DAMEZ, Jacques VIGOUROUX à Régine MOULIADE, Claire VILLENEUVE à Martine SOUQUET

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Thierno BAH, Jean-Louis BOULOC, Dominique BOYER, Gabriel CARRAMUSA, Jean-Marc DUBOE, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Louisa KAOUANE, Jean-Paul LALANDE, Maryline LHERM, Françoise MALAURE-NERIN, Marie-Claire MATE, Marie MONTELS, Stéphanie NADAI-PUECH, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Francis PRADIER, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Claude SOULIES

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°81_2024

ACTES : 7.1.3

OBJET DE LA DELIBERATION : 48- Adoption du Budget primitif Zones d’activités 2024

Exposé des motifs

L’ensemble des propositions budgétaires du **Budget Zones d’activités 2024** est présenté en référence au tableau ci-dessous.

	Libellé	Projet de BP 2024
Fonctionnement		
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 569 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 659 332,84
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 362 749,30
Total Dépenses		10 591 082,14
002	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	699 164,84
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 931 749,30
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVER	900 168,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	60 000,00
Total Recettes		10 591 082,14
Investissement		
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	5 362 749,30
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	8 931 749,30
16	CHARGES FINANCIERES	0,00
Total Dépenses		14 294 498,60
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 659 332,84
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 362 749,30
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 272 416,46
Total Recettes		14 294 498,60

Le Conseil de Communauté,

Où cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.5211-1, L.2312-1 et suivants,

Considérant l'avis de la Commission Finances et Moyens généraux du 27 mars 2024,

Considérant le débat d'orientation budgétaire en séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération du 25 mars 2024,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, (Abstention de Julien BACOU et Sébastien CHARRUYER) :- **adopte le Budget primitif Zones d'activités 2024, voté par chapitre,** tel que présenté et conformément au tableau ci-dessus,- **autorise** le Président à signer tout document afférent.Acte rendu exécutoire
- après transmission en PréfectureLe **22 AVR. 2024**

- publication - mise en ligne

Le **22 AVR. 2024**

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,

Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS

Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.